Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 15

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185748

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le chemin du Calvaire.

Dans une des séances familières de la Société d'histoire de la Suisse romande de cet hiver, on a discuté sur l'étymologie de quelques localités près de Lausanne. Dans le lieu appelé Montagibert, au-dessus du chemin du Calvaire, le vulgaire y voyait le Mont du gibet, avec les fourches patibulaires, auxquelles se balançaient, au gré du vent, les corps des suppliciés. On parla aussi de la rue de Martheray, qu'une personne traduisit par la rue du Martyre, ou qui conduit au lieu du supplice. Ajoutez à cela le chemin du Calvaire, le sombre Champ de l'Air, tous les bâtiments du nouvel hôpital, palais de la souffrance, la présence de deux cimetières dans cette localité, enfin, en face, la forêt de Sauvabelin où les Druides offraient leurs sacrifices dans les temps anciens, vous pouvez comprendre que la discussion commençait à prendre une tournure lugubre.

Après le premier moment d'émotion passé, on en revint pourtant à de meilleurs sentiments. D'abord, le Montagibert, au lieu de se transformer en Mont du gibet, se trouva être la localité qui avait appartenu à un Gilbert ou Gilbertus, qui est un nom ou prénom bien connu dans les anciens documents, depuis l'an 900, et qui dérive du germain, de *Gisil-bert*. L'assemblée commença à se rassurer; mais, pour la rue de Martheray ou du Martyre, on n'a pu tomber d'accord. La conclusion sur cette étymologie est donc, forcément, renvoyée à une autre séance.

En attendant, nous allons chercher à rassurer les habitants de cette contrée deshéritée, premier contrefort du Jorat, quand ce ne serait qu'en vue de ne pas laisser subir une dépréciation aux immeubles et accentuer encore davantage la baisse des loyers. Nous allons, maintenant, parler sérieusement et éclaircir, si possible, un point d'histoire peu important, il est vrai, mais dont l'explication paraît très probable. Et pour preuve du sérieux dans lequel nous allons entrer, nous prenons le dictionnaire de Boiste à la main. Nous n'y trouvons pas le nom de *Martheray*, mais bien celui de *Martroy*. Si, dans le milieu de ce mot, nous ajoutons un *e* nous aurons *Marteroy*, qui ressemble bien à Martheray. Or, *Martroy*, en vieux français, veut dire : supplice; en latin *martyrium :* martyre, supplice. Dans une ville de France on voit la rue du Martroy. Cherchons maintenant le mot *Calvaire*. Le dictionnaire indique que c'est une élévation où est plantée une croix, ou le lieu du supplice de la croix. Il est donc presque certain, que le nom de *Calvaire* a été donné à cette voie rapide, pour les piétons, qui, dès le faubourg de la Barre, conduit sur la route du Jorat ou de Berne, parce qu'autrefois, dans cet endroit, sur le sommet de la colline, il y avait une croix servant de but de procession aux fidèles. C'est pourquoi, au figuré, ainsi qu'en réminiscence de la colline, à Jérusalem, où eut lieu la passion de J.-C., on donna le nom de *Calvaire* au chemin en question à Lausanne. La rue de Martheray, qui conduit aussi au haut du Calvaire, peut, par la même raison, avoir été baptisée du nom de rue du *Martyre* ou du *Marthoy* et ensuite de *Martheray* ; ensorte que ces deux noms, donnés aux deux chemins qui conduisaient au pied de la croix, à l'entrée de la ville épiscopale, s'accordent pour confirmer notre supposition. L'existence d'une croix, à la Croix-d'Ouchy, est bien connue. La rue de Martheray ou de Marterey est bien ancienne à Lausanne; il y avait des familles qui en portaient le nom en 1205-1278. L'histoire ne mentionne nulle part que le lieu du supplice fût au haut du Calvaire à Lausanne; mais, au contraire, qu'il se trouvait à l'extrémité occidentale de Montbenon, plus tard en Sévelin et enfin à Vidy. Rassurez-vous, gens de Montagibert et du Calvaire!

L'imagination des fidèles rapportait souvent, aux localités en rase campagne, des noms tirés des écritures saintes. Dans la commune de Sévery, il y a une colline en pente douce, bien tournée au midi, d'où l'on jouit d'une belle vue, appelée *Paradis*. Immédiatement en dessous, se présente une propriété, en pente rapide, qui a reçu le nom de *Purgatoire;* enfin vient un ravin profond, qui porte le nom d'*Enfer*. A Aigle, nous voyons le nom de *Paradis* donné à une vigne bien exposée sous le Château, et, par un singulier contraste, dans une autre localité, nous trouvons le nom de *Paradis aux chevaux*, donné à une fondrière où l'on jette les animaux péris, pensant avec raison que, pour les chevaux ainsi que pour biens des humains, le paradis ne se trouve pas pendant leur vie.

J. F. P.

Le mois de Mars vient de finir comme il a commencé, c'est-à-dire par le temps le plus beau qu'il nous soit donné de voir à cette époque de l'année. Durant tout le mois, le soleil n'a pas cessé de nous gratifier de ses rayons les plus beaux. En jetant les yeux sur le *Messager boiteux*, almanach que j'ai vu depuis mon plus jeune âge dans la maison paternelle, je constate avec satisfaction que l'astrologue de Combremont, en qui j'avais une confiance illimitée, est en flagrante opposition avec le temps. En effet, je lis textuellement :

Mars. — Jeudi 4, humide, frais ; — dimanche 7, couvert, vent ; — vendredi 12, tempête ; — dimanche 14, pluie, humide ; — dimanche 21, froid ; — lundi 22, sombre ; — mardi 23, venteux ; — jeudi 25, froid ; — samedi 27, vent ; — dimanche Pâques, pluie.

Il ne manque qu'un tonnerre !

On sait qu'il y a quelque dix ans, le copiste du fameux astrologue du *Messager*, constatant l'absence d'un pronostic dans l'une des semaines du mois de février, demanda au patron ce qu'il fallait y mettre :

« Fourrez-y un tonnerre, » répondit le savant.

Piquer un soleil. — On explique ainsi l'origine de cette curieuse expression : En espagnol, le verbe *picar*, piquer, s'emploie dans le sens de *prendre*, au passif, ou pour autrement dire dans celui de *attraper*, lorsqu'on parle d'une chose qui nous affecte désagréablement ; ainsi on dit dans cette langue : *piquar le mosca*, prendre la mouche, *picar la peste*, attraper la peste.

Comme, vers la fin du XVIe siècle, la langue castillane a fait dans le français (grâce aux guerres de la Ligue et au long séjour des armées espagnoles en France), une invasion qui a persisté depuis le temps de Henri III jusqu'à la mort de Louis XIII, nous avons probablement pris dans cette langue le verbe *picar*, dans l'acception que nous venons de signaler.

Or, après cet emprunt, il nous a été permis de dire pour signifier devenir rouge comme si l'on eut attrapé ce qu'on appelle scientifiquement une insolation : *Piquer un coup de soleil*, expression qui, par suite d'une ellipse paraissant assez naturelle, est devenue *Piquer un soleil*, dont on ne se sert que dans le langage très familier.

4

Le père Chiffons.

Rénée avait reçu une brillante éducation, et lorsqu'à Paris les derniers revers atteignirent ses parents, elle était à même de leur venir en aide. Elle se plaça comme sous-maîtresse dans un pensionnat du faubourg Saint-Germain ; mais comme si le doigt de Dieu eût désigné cette famille, au moment où Raymond allait perdre la vue, sa fille fut atteinte de la fièvre typhoïde. Elle fut soignée au pensionnat, où ses qualités l'avaient fait estimer des directrices et aimer des élèves ; mais longue fut la maladie, plus longue encore fut la convalescence.

Ces circonstances firent que les époux Raymond se trouvèrent sans ressources aucunes et qu'ils vinrent attérir dans leur naufrage chez le père Lizot.

. . . . . .

Par une de ces belles soirées qui font pardonner à Paris sa température si changeante, la famille de Lortal (rendons-lui son véritable nom) était réunie dans la modeste chambre qu'elle occupait rue Damrémont.

Raymond se laissait aller à une joie qui depuis longtemps ne lui était plus habituelle. C'est que Rénée était venue dîner avec ses parents.

A la fin du repas, la conversation avait pris un caractère tout à fait expansif.

— Ainsi, dit Raymond en s'adressant à Rénée, tu as vu Auguste ?

— Oui, père, répondit la jeune fille.

Cet Auguste dont parlait Raymond de Lortal avait été presque élevé avec Rénée dans la maison de Banque de Marseille où il faisait son surnumérariat.

Les années s'étaient écoulées, le malheur avait frappé la famille Raymond. Auguste était venu à Montpellier, mais l'orgueilleux de Lortal avait accueilli froidement le jeune homme qui commençait à se faire une position, et le commis avait dit à Rénée en la quittant :

— « Ne m'oubliez pas, je ferai fortune et nous nous reverrons. »

Depuis plusieurs années on n'avait pas entendu parler de M. Auguste.

Ni M. Raymond de Lortal ni sa femme n'avaient même pensé à lui. En avait-il été de même de Rénée ?...

— Conte-nous donc, ma fille, par quelle circonstance extraordinaire Auguste est à Paris et comment il a pu te découvrir ?

— Cher père, il n'y a rien d'extraordinaire dans tout cela. M. Auguste Dubleix est actuellement sous-directeur d'une de nos grandes Compagnies financières, voilà pourquoi il habite Paris. Quant à m'avoir découverte : la fille de son directeur est élevée dans l'institution des dames Escoffier où je suis sous-maîtresse, en venant voir Emmeline, c'est le nom de mon élève, M. Dubleix s'est trouvé en ma présence au parloir et nous nous sommes reconnus.

— Surtout tu ne lui as pas parlé de nous ? s'écria Mme de Lortal avec effroi.

— Oh ! ma mère, dit Rénée en embrassant la pauvre femme, rassurez-vous, M. Auguste ne sait rien... il ignore...

— Que j'ai été chiffonnier et qu'aujourd'hui je suis passé à l'état de commissionnaire, dit sombrement Raymond.

Madame de Lortal se mit à pleurer.

La journée qui avait été si gaie finissait dans la tristesse.

— Père, dit Rénée, avez-vous donc oublié M. Auguste ? Ne vous souvenez-vous plus qu'il vous aimait comme s'il eût été votre enfant ? Qu'il est venu vous visiter à Montpellier et qu'il vous a dit : Je ferai fortune !

— Non, non, murmura le père Chiffons...

Auguste était un brave enfant et j'espère qu'il n'a pas changé, c'est ma position à moi qui a changé et qui est la cause de mes scrupules.

Comme l'ex-banquier prononçait ces mots, des cris déchirants se firent entendre et un grand tumulte se produisit dans la rue.

— Que se passe-t-il ? s'écria madame de Lortal effrayée.....

— N'es-tu pas encore habituée à ces clameurs ? dit Raymond à sa femme.

Il se leva pour aller voir la cause du bruit, Rénée le suivit.

— Reste, mon enfant, c'est quelques-unes de ces rixes occasionnées par l'ivresse et que tu ne dois pas regarder.....

La jeune fille eut l'air de ne pas comprendre. Avec l'intrépidité qui était le fond de son caractère, elle s'avança au milieu d'un groupe.

Rénée venait d'apercevoir par terre une femme étendue et qui perdait beaucoup de sang par une blessure qu'elle avait à la tête. La fille de Raymond eut le pouvoir de faire écarter les curieux ; alors elle put s'approcher de la blessée.

C'était une personne de soixante-dix à soixante-douze ans environ. Petite, grosse, au visage bouffi, mais assez frais encore. Ses cheveux blancs s'échappaient sous un bonnet noir qui les couvrait ; ils étaient abondants.

— C'est la tireuse de cartes ? elle est « poivre » — ce qui signifie ivre dans la langue des chiffonniers — dit un gamin de seize ans, à la voix rauque, au teint blafard, au regard hardi.

— De l'eau fraîche ! demanda Rénée.

Rénée lava la blessure. Puis, cherchant dans son nécessaire de poche de fins ciseaux, elle coupa les cheveux et pansa la plaie qui n'était que légère.

La vieille femme reprit ses sens.

— Ah ! fit-elle, j'ai cru que c'était fini !

— Que vous est-il donc arrivé, mère Minette ? demanda Raymond.

— Peu de chose, père Chiffons, un étourdissement et puis les jambes refusent le service.

— Un étourdissement mêlé de cassis, dit l'incorrigible vaurien, mais cette fois tout bas.

— Je vais vous reconduire chez vous, proposa M. de Lortal.

— C'est inutile, dit la vieille femme, dans quelques minutes il n'y paraîtra plus.

Après avoir regardé avec attention Rénée :

— Merci, ma belle enfant, qui n'avez pas craint de soigner une pauvre vieille femme, je vais vous dire votre bonne aventure.

La jeune fille fit un geste de refus.

— Oh ! pas dans les cartes, reprit la mère Minette, mais d'après votre visage.

Vous serez heureuse parce que Dieu vous aime, et vous ferez le bonheur de votre famille parce que vous êtes compatissante pour les pauvres et les affligés. Croyez-en mon expérience. Quant à vous, père Chiffons, il faut que vous ayez été bien bon fils pour être ainsi récompensé dans votre enfant.

En entendant ces simples paroles, Raymond de Lortal devint